



Comment pourrais-je récupérer mon titre de séjour?

Par **samy5112**, le **21/08/2008** à **04:41**

Bonjour, je suis rentré en France en 2004 avec un visa étudiant, j'ai eu ma carte de séjour pendant 3 ans jusqu'à l'an dernier ou je ne me suis pas présenté au renouvellement de mon titre de séjour puisque j'ai eu un problème administratif avec l'université où j'étudie. Je voudrais déposer une demande à la préfecture à la rentrée mais je ne sais pas vraiment comment m'y prendre ni par où commencer.

Je voudrais aussi savoir si le fait que j'ai en ma possession un visa américain long séjour (10 ans) peut jouer en ma faveur pour prouver ma bonne foi?

merci d'avance pour vos réponses.

Par **jeetendra**, le **21/08/2008** à **11:30**

bonjour, si vous n'avez pas renouvelé votre titre de séjour, il est donc plus valable et vous êtes en situation irrégulière, prenez contact avec le gisti ou la cimade pour information et aide, courage, cordialement